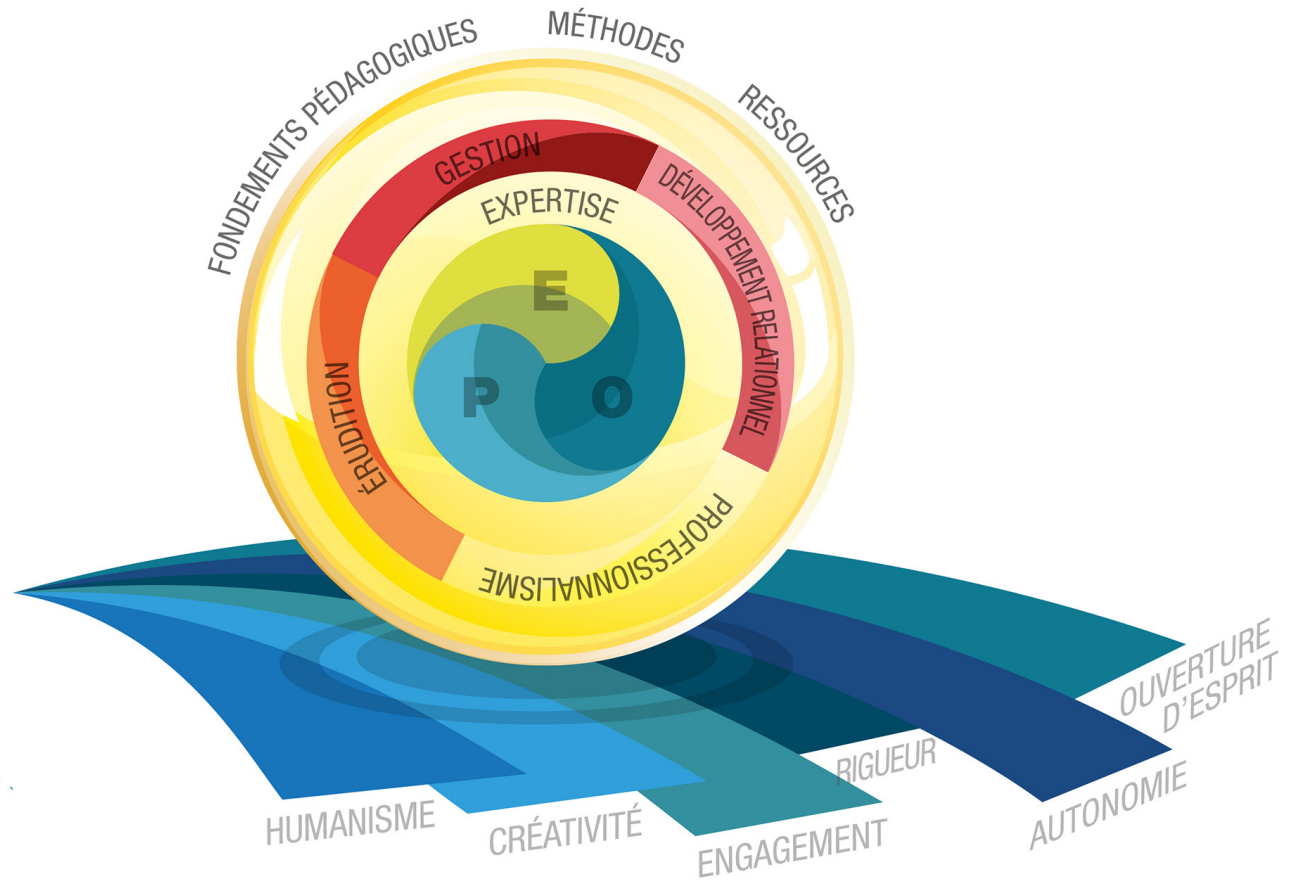


Référentiel compétences du programme d'ergothérapie

Version 3
2020



Ce document s'inscrit dans le cadre du continuum baccalauréat-maîtrise en ergothérapie de l'Université Laval.

Il découle d'un travail de collaboration entre les enseignants du programme d'ergothérapie et Daniel Turpin, conseiller en formation.

Ont collaboré à la conception : Geneviève Charland, conseillère en formation, Sabrina Crevier, conseillère en formation et Martin Bélanger, technicien en arts graphiques.

Nous remercions également les programmes de physiothérapie et de médecine qui nous ont inspirés par leur référentiel respectif.

Table des matières

Compétences du programme d'ergothérapie	2
Expertise en ergothérapie	3
Développement relationnel	11
Professionnalisme	17
Érudition	23
Gestion	27

Compétences du programme d'ergothérapie

Le programme d'ergothérapie a sélectionné cinq compétences essentielles que les étudiants doivent développer durant leur cheminement :

1. Expertise en ergothérapie
2. Développement relationnel
3. Professionnalisme
4. Érudition
5. Gestion

La définition de compétence que nous avons retenue lors de la rédaction du référentiel est celle de Tardif (2006) : Un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations.

Savoir-agir : Interrelations entre le savoir, savoir-faire et savoir-être de l'étudiant sous forme d'actions concrètes ou de comportements.

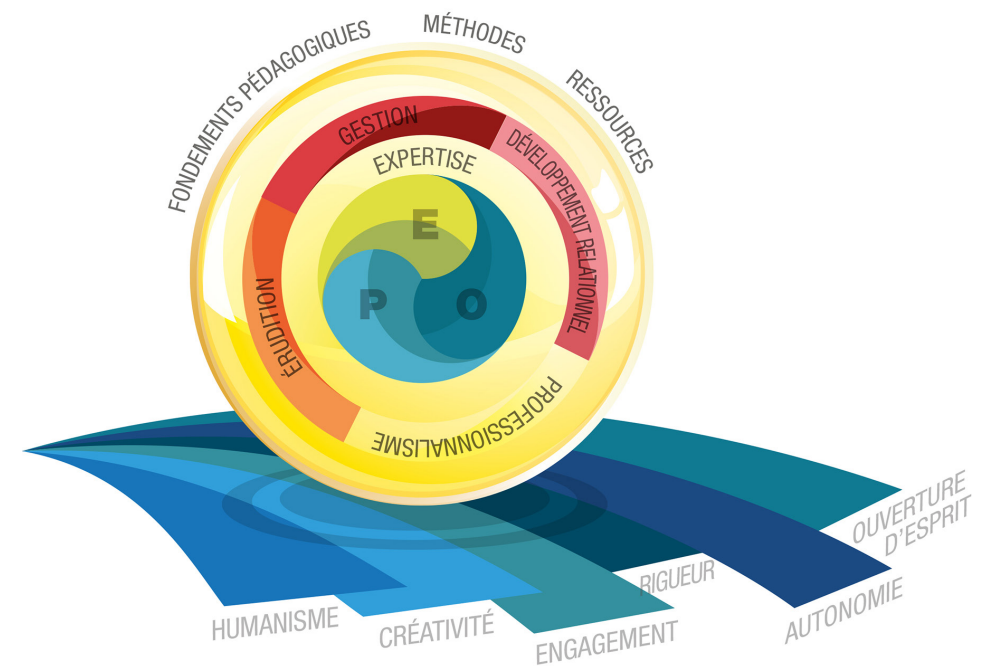
Complexe : Le terme complexe n'est pas synonyme de compliqué. Une compétence, selon l'approche cognitiviste, est dite complexe puisqu'elle résulte davantage de l'organisation dynamique de ses composantes plutôt que de la somme de ces dernières. Une compétence nécessite la mobilisation d'un large spectre de ressources. La simple accumulation de savoirs ne suffit pas à développer une compétence. Il faut établir entre ces savoirs des liens fonctionnels qui permettent d'en faire un usage approprié à partir des contextes ou des situations variés dans lesquels il est possible d'y recourir (Jonnaert et M'Batika, 2004, p. 29).

Ressources internes : Ressources personnelles qui réfèrent aux connaissances, habiletés et attitudes dont l'étudiant a besoin pour mettre en œuvre la compétence (ou une de ses composantes).

Ressources externes : Ressources provenant du milieu. Il s'agit de sources d'information extérieures que l'étudiant utilisera au besoin pour exercer la compétence. Par exemple, lire un livre sur la communication, naviguer sur un site Internet relié au professionnalisme, consulter un collègue pour peaufiner ses connaissances sont des exemples de ressources externes à l'étudiant.

Famille de situations : Pour développer efficacement une compétence, l'étudiant doit pratiquer à partir de situations se complexifiant durant son parcours scolaire. Ainsi, les situations en première année doivent avoir des points en commun, mais se complexifier au fur et à mesure du cheminement échelonné sur cinq ans.

Afin de mieux percevoir la complexité des situations d'apprentissage durant les cinq années du baccalauréat-maîtrise, référez-vous aux tableaux « Gradation de la complexité des situations d'apprentissage ».



1

Expertise en ergothérapie

Définition



Concevoir et réaliser un processus ergothérapeutique qui rend possible des comportements occupationnels signifiants, fonctionnels, satisfaisants et participatifs chez le client (individu, famille, groupe, collectivité, organisation, population).

Composantes

- E 1. Appuyer ses pratiques en fonction de son raisonnement clinique, des données probantes et d'une pratique réflexive.
- E 2. Évaluer le système personne-occupation-environnement afin d'habiliter à l'occupation.
- E 3. Mobiliser le système personne-occupation-environnement afin d'habiliter à l'occupation.
- E 4. Produire des documents liés à la prestation de services.
- E 5. Promouvoir la santé et la prévention auprès du public en général et de groupes cibles.

Expertise en ergothérapie

COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
E1. Appuyer ses pratiques en fonction de son raisonnement clinique, des données probantes et d'une pratique réflexive.	1.1 Utiliser les sciences de base (anatomie, neurosciences, physiopathologie, psychopathologie, développement humain, principes biomécaniques et psychologie) pour l'analyse d'une problématique fonctionnelle.				
	1.2 Déterminer les retombées fonctionnelles et occupationnelles d'une problématique ou d'une intervention en utilisant les connaissances des sciences physiques, sociales, psychosociales, environnementales et biomédicales fondamentales.				
	1.3a Expliquer les concepts fondamentaux de l'ergothérapie (la personne, l'environnement et l'occupation) à la lumière de différents modèles conceptuels.	1.3b Synthétiser les caractéristiques des principaux schèmes de référence.		1.3c Expliquer différents concepts issus de science de l'occupation.	
	1.4a Expliquer des modèles en ergothérapie.	1.4b Choisir et appliquer les modèles occupationnels et les schèmes de référence.		1.4c Analyser de nouveaux modèles.	
		1.5a Appuyer le choix de ses outils d'évaluation en se basant à la fois sur les connaissances en sciences de base, modèle/schèmes et les données probantes.		1.5b Justifier ses priorités d'évaluation et les moyens entrepris.	
		1.6a Appuyer son plan d'intervention (objectifs généraux et spécifiques, moyens) en se basant à la fois sur les connaissances en sciences de base, modèle/schèmes et les données probantes.		1.6b Justifier ses priorités d'intervention et les moyens entrepris.	

Expertise en ergothérapie

COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
E2. Évaluer le système personne-occupation-environnement afin d'habiliter à l'occupation	2.1 Recueillir des informations relatives au système personne-occupation-environnement.				
	2.2 Cerner les attentes du client, de la population cible ou du demandeur de services.				
	2.3 Analyser les demandes de services ou toute demande qui suppose un avis professionnel en ergothérapie.				
	2.4a Analyser l'activité.	2.4b Choisir les méthodes d'évaluation et instruments de mesure selon un modèle/schème(s) pour une situation clinique.		2.4c Choisir les méthodes d'évaluation et instruments de mesure selon un modèle/schème(s) pour une situation clinique complexe.	
	2.5 Administrer des outils d'évaluation.				
	2.6 Analyser les résultats d'évaluation selon un modèle/schème(s) pour une situation clinique.				
E3. Mobiliser le système personne-occupation-environnement afin d'habiliter à l'occupation	3.1a Décrire les impacts culturels sur l'occupation et globalement sur le processus ergothérapeutique.		3.1b Prendre en compte la diversité dans ses interventions.	3.1c Adapter sa conduite à la diversité dans ses interventions.	
	3.2 Articuler ses choix autour des besoins, des valeurs, des attentes et des préoccupations du client.				
	3.3a Agir en favorisant la participation et la reprise du pouvoir du client.			3.3b Promouvoir et revendiquer des possibilités, des participations et des besoins occupationnels.	
	3.4a Élaborer des objectifs d'intervention, formuler des recommandations.			3.4b Élaborer des objectifs d'intervention, formuler des recommandations ou un programme visant la promotion de la santé.	

Expertise en ergothérapie

COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
E3. Mobiliser le système personne-occupation-environnement afin d'habiliter à l'occupation		3.5 Déterminer les paramètres optimaux à la conduite de l'intervention.			
			3.6 Assurer l'encadrement du personnel non ergothérapeute engagé dans l'intervention.		
		3.7a Réaliser une intervention individuelle.	3.7b Réaliser une intervention individuelle, de groupe, populationnelle.	3.7c Réaliser une intervention individuelle, de groupe, populationnelle et intersectorielle.	
		3.8 Établir la pertinence de mettre fin à l'intervention.			
		3.9 Prévoir les conditions de la cessation de l'intervention et en assurer le suivi (réévaluation).			
		3.10a Considérer l'apport des autres professionnels.	3.10b Considérer l'apport des ressources publiques, privées et communautaires dans la planification de l'offre de service.	3.10c Développer une offre de service cohérente avec les autres acteurs intersectoriels.	

Expertise en ergothérapie

COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
E4. Produire des documents liés à la prestation de services.	4.1 Effectuer la tenue des dossiers professionnels.				
				4.2 Préparer tout autre document lié à la prestation des services (formulaire AVQ, lettre aux organismes payeurs, etc.).	
	4.3 Gérer sa tenue de dossiers.				
E5. Promouvoir la santé et la prévention auprès du public en général et de groupes cibles.	5.1a Déterminer les clients vulnérables ou marginalisés.		5.1b Élaborer des projets destinés aux clients vulnérables ou marginalisés.		
	5.2 Élaborer des projets d'accessibilité universelle.				
	5.3a Définir les déterminants de la santé des clients.	5.3b Reconnaître l'implication des déterminants de la santé.		5.3c Porter un regard critique sur les enjeux liés aux déterminants de la santé.	



Expertise en ergothérapie


Gradation de la complexité des situations d'apprentissage

Ce tableau illustre des éléments sur lesquels s'appuie la gradation des situations cliniques. Il ne s'agit pas d'une gradation des compétences. Lors de l'utilisation de ces indicateurs de complexité, les enseignants sont invités à pondérer de manière réaliste leurs attentes. Ainsi, en première année, tous les curseurs devraient être situés à gauche alors qu'à la maîtrise, quelques curseurs devraient se retrouver à droite.

Niveau de complexité		
Comorbidité qui a un impact sur le fonctionnement	Pas de comorbidité	Prise en compte des impacts des comorbidités sur le fonctionnement
Défis et enjeux occupationnels	Nombre limité d'enjeux occupationnels	Co-existence d'enjeux occupationnels
Niveau d'évidence, pratiques plus ou moins établies	Pratiques bien établies et / ou fondées sur des données probantes	Pratiques en émergence ou peu documentées
Contraintes environnementales	Peu de prise en compte des contraintes environnementales	Présence de contraintes environnementales

2

Développement relationnel

Définition	Composantes
 <p>Établir et entretenir une relation professionnelle de collaboration avec le client, les autres intervenants et les partenaires.</p>	<p>DR1. Communiquer de façon appropriée au contexte.</p> <p>DR2. Établir un continuum relationnel thérapeutique permettant l'atteinte des objectifs conformément à la pratique centrée sur le client.</p> <p>DR3. Entretenir une relation professionnelle de collaboration avec les acteurs concernés (proches, autres professionnels, pairs, partenaires).</p>

Développement relationnel					
COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
DR1. Communiquer de façon appropriée au contexte.	1.1 Démontrer des habiletés de communication verbales et non verbales adaptées à la situation.				
	1.2a Identifier les attitudes thérapeutiques appropriées à la situation.	1.2b Adopter les attitudes thérapeutiques appropriées à la situation.			
	1.3 Utiliser un raisonnement interpersonnel adapté à la situation.				

Développement relationnel


COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
DR2. Établir un continuum relationnel thérapeutique permettant l'atteinte des objectifs conformément à la pratique centrée sur le client.	2.1a Interagir avec les clients de façon professionnelle.	2.1b Établir une relation thérapeutique.			
		2.2 Maintenir une relation thérapeutique.			
		2.3 Terminer une relation thérapeutique.			

Développement relationnel					
COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
DR3. Entretenir une relation professionnelle de collaboration avec les acteurs concernés (proches, autres professionnels, pairs, partenaires).	3.1 Communiquer ouvertement en tenant compte des autres opinions.				
	3.2a Collaborer avec les pairs en utilisant la prise de décision partagée.	3.2b Collaborer avec les proches du client, les pairs, les membres de l'équipe et les autres intervenants du milieu en utilisant la prise de décision partagée afin de répondre aux besoins du client.		3.2c Collaborer avec les proches du client, les pairs, les membres de l'équipe et les autres intervenants du milieu et intersectoriels en utilisant la prise de décision partagée afin de répondre aux besoins du client.	
	3.3 Faire preuve de sensibilité, de respect et d'ouverture afin de résoudre les conflits (négociation, résolution de problèmes).				

Développement relationnel


Gradation de la complexité des situations d'apprentissage

Ce tableau illustre des éléments sur lesquels s'appuie la gradation des situations cliniques. Il ne s'agit pas d'une gradation des compétences. Lors de l'utilisation de ces indicateurs de complexité, les enseignants sont invités à pondérer de manière réaliste leurs attentes. Ainsi, en première année, tous les curseurs devraient être situés à gauche alors qu'à la maîtrise, quelques curseurs devraient se retrouver à droite.

Niveau de complexité		
Collaboration du client	Client collaborateur	Client opposant, agressif, confrontant
Collaboration avec les proches	Pas d'intervention auprès des proches	Proches non collaborateurs / opposants / incapacité à collaborer (maladie) ou présence de conflits entre les proches
Communication avec le client	Bonne communication	Enjeux importants liés à la communication
Caractéristiques interpersonnelles du client	Aucun impact des caractéristiques interpersonnelles du client nécessitant des ajustements pour maintenir la relation	Impact majeur des caractéristiques interpersonnelles entravant la relation
Prévisibilité de la situation	Situation prévisible, sans éléments inattendus	Situation avec plusieurs éléments inattendus mineurs ou au moins un élément majeur
Collaboration interprofessionnelle	Situe son rôle au sein de l'équipe	Travaille en synergie avec un ensemble d'acteurs
Aspects interculturels	Peu d'éléments interculturels	Présence d'éléments qui font appel à la sensibilité culturelle
Événements interpersonnels	Aucun événement interpersonnel qui nécessite des ajustements pour maintenir la relation	Impact majeur des événements interpersonnels entravant la relation

3

Professionalisme

Définition	Composantes
 <p data-bbox="404 974 688 1136">Agir en professionnel autonome étant imputable de ses actes, conformément à la pratique centrée sur le client.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="717 779 1613 812">P1. Démontrer des attitudes et des comportements caractéristiques du professionnalisme.<li data-bbox="717 860 1252 893">P2. Pratiquer selon une approche centrée sur le client.<li data-bbox="717 941 1890 974">P3. Agir conformément aux cadres légal et déontologique en utilisant une méthode de délibération éthique appropriée.<li data-bbox="717 1023 927 1055">P4. Gérer les risques.

Professionnalisme					
COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
P1. Démontrer des attitudes et des comportements caractéristiques du professionnalisme.	1.1 Démontrer des attitudes et des comportements conformes aux règles en vigueur à l'Université Laval et dans les milieux cliniques, aux valeurs du programme d'ergothérapie ainsi qu'aux valeurs phares de la profession.				
	1.2 Apporter des changements dans ses attitudes et comportements en adoptant une pratique réflexive permettant de reconnaître ses forces et limites personnelles et en fonction de la rétroaction reçue.				
P2. Pratiquer selon une approche centrée sur le client.	2.1a Reconnaître l'autodétermination ¹ du client (en adaptant, revendiquant, coachant, collaborant, consultant, coordonnant, concevant et réalisant, éduquant, engageant, exerçant l'expertise) ² comme étant le cœur de la pratique client.	2.1b Promouvoir l'autodétermination ¹ du client (en adaptant, revendiquant, coachant, collaborant, consultant, coordonnant, concevant et réalisant, éduquant, engageant, exerçant l'expertise) ² comme étant le cœur de la pratique client.		2.1c Défendre l'autodétermination ¹ du client (en adaptant, revendiquant, coachant, collaborant, consultant, coordonnant, concevant et réalisant, éduquant, engageant, exerçant l'expertise) ² comme étant le cœur de la pratique client.	
	2.2a Respecter l'intégrité morale et physique du client.			2.2b Défendre l'intégrité morale et physique du client.	

1. Compétence à décider ce qui est bien et souhaitable pour soi dans tous les domaines concernant directement la personne, de même que sa compétence à établir la hiérarchisation des valeurs. Massé, R. (2003). *Éthique et santé publique : enjeux, valeurs et normativité*. Québec, Qc : Presses de l'Université Laval; p. 48

2. Townsend, E. A., & Polatajko, H. J. (Eds.). (2013). *Habiliter à l'occupation : Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par occupation*. (2e ed.). Ottawa (Ontario): CAOT Publications ACE.

Professionalisme

COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
P3. Agir conformément aux cadres légal et déontologique en utilisant un processus de délibération éthique appropriée.	3.1 Agir conformément aux cadres légal et déontologique (secret professionnel, etc.).				
	3.2a Respecter le champ d'exercice et les activités professionnelles des ergothérapeutes (champ d'exercice, activités réservées en partage, zone commune d'activités).			3.2b Agir conformément au code de déontologie en respectant le champ d'exercice et les activités professionnelles des ergothérapeutes (champ d'exercice, activités réservées en partage, zone commune d'activités).	
	3.3a Développer sa sensibilité éthique et s'initier au raisonnement éthique.	3.3b Appliquer un processus de délibération éthique.		3.3c Utiliser judicieusement un processus de délibération éthique (en fonction du contexte - dilemme éthique).	
P4. Gérer les risques.	4.1 Agir en respectant ses limites personnelles et professionnelles.				
	4.2 Agir de façon sécuritaire afin de minimiser les risques pour le client et ses proches, pour soi-même et les pairs incluant faire un suivi auprès des personnes-ressources à la suite d'un incident ¹ (ou d'un accident), le cas échéant, dans le but d'améliorer les services.				
	4.3 Proposer des modifications sur la gestion des risques.				

1. Un incident est une action ou une situation qui n'entraîne pas de conséquences sur l'état de santé ou le bien-être d'un usager d'un professionnel concerné ou d'un tiers, mais dont le résultat est inhabituel et qui, en d'autres occasions, pourrait entraîner des conséquences (LSSS, art. 183.2). Un accident est une action ou une situation où le risque se réalise et est, ou pourrait être à l'origine de conséquences sur l'état de santé ou le bien-être de l'usager, d'un professionnel concerné ou d'un tiers (LSSS, art. 8).



Professionalism


Gradation de la complexité des situations d'apprentissage

This table illustrates elements on which the gradation of clinical situations is based. It is not a gradation of competencies. When using these complexity indicators, teachers are invited to realistically weigh their expectations. Thus, in the first year, all sliders should be positioned on the left, whereas, with mastery, some sliders should be positioned on the right.

Niveau de complexité		
Contraintes de ressources du milieu de pratique (ex : humaines, organisationnelles, légales)	Peu de contraintes à considérer	Plusieurs contraintes de diverses natures à considérer
Normativités (professionnelles, juridiques, administratives, techno-professionnelles)	Peu de prise en compte des normativités	Intégration de l'ensemble des normativités pertinentes
Dimension éthique	Situations qui appellent une sensibilité éthique	Résolution d'un dilemme éthique

4

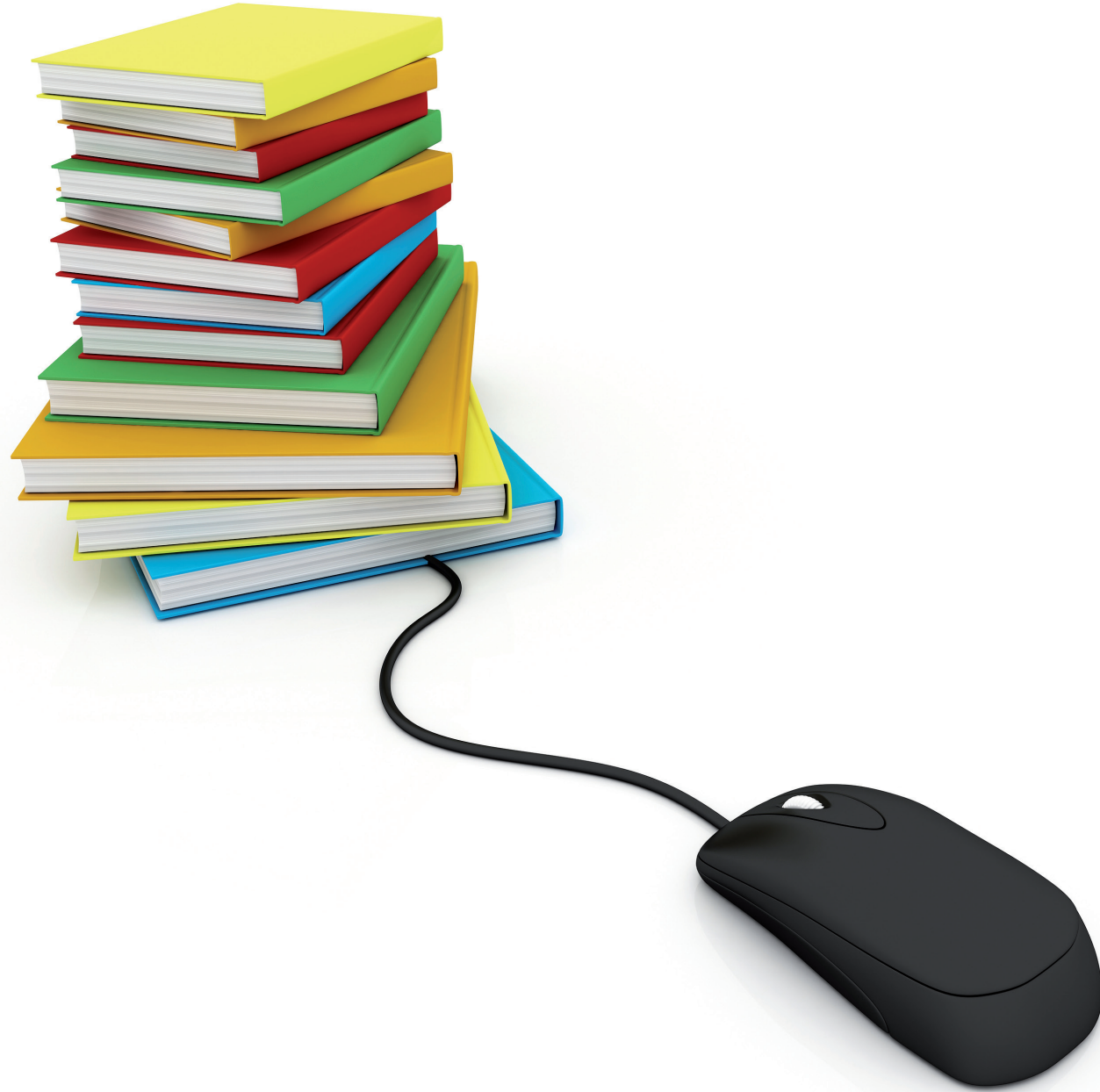
Érudition

Définition	Composantes
 <p>Contribuer au développement des connaissances en ergothérapie ou dans le champ de l'adaptation-réadaptation.</p>	<p>ER1. Conduire des activités d'évaluation, d'intervention et de recherche de manière érudite et rigoureuse pouvant mener à la constitution de données probantes.</p> <p>ER2. Participer à la constitution de données probantes.</p> <p>ER3. Diffuser/échanger des connaissances.</p>

Érudition					
COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
ER1. Conduire des activités d'évaluation, d'intervention et de recherche de manière érudite et rigoureuse pouvant mener à la constitution de données probantes.	1.1a Identifier des articles scientifiques à partir de mots-clés.	1.1b Identifier des articles scientifiques à partir de mots-clés en lien avec une situation clinique.		1.1c Recenser la littérature scientifique pertinente.	
		1.2 Poser un regard critique sur une évaluation ou une intervention en se basant sur des écrits scientifiques.			
			1.3 Analyser des écrits scientifiques et érudits.		
				1.4 Synthétiser l'état des connaissances sur une problématique.	


Érudition

COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
ER2. Participer à la constitution de données probantes.		2.1a Appliquer un protocole standardisé d'évaluation et d'intervention de façon rigoureuse.	2.1b Appliquer un protocole d'évaluation et d'intervention de façon rigoureuse.	2.1c Appliquer un protocole d'évaluation, d'intervention et de recherche de façon rigoureuse.	
				2.2 Formuler des questions exigeant un approfondissement par la recherche.	
				2.3 Émettre des recommandations quant à l'application des connaissances en tenant compte de la pratique de l'ergothérapie.	
ER3. Diffuser/échanger des connaissances.	3.1a Communiquer des faits scientifiques.	3.1b Communiquer l'analyse critique d'un article.	3.1c Communiquer l'analyse critique d'écrits érudits.		3.1d Communiquer une synthèse de l'état des connaissances ou de résultats de recherche.



5

Gestion

Définition	Composantes
 <p data-bbox="416 987 700 1149">Contribuer à la gestion des différents paramètres de la qualité des services dans le champ de l'adaptation-réadaptation.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="724 792 1454 818">G1. Poser un regard critique sur les structures clinico-administratives.<li data-bbox="724 873 1887 899">G2. Mobiliser les ressources appropriées en fonction des services à rendre (humaines, matérielles et financières).<li data-bbox="724 954 1285 980">G3. Contribuer à la gestion de la qualité des services.<li data-bbox="724 1036 1464 1062">G4. Promouvoir la profession d'ergothérapie au sein des organisations.<li data-bbox="724 1117 1743 1143">G5. Contribuer à la formation clinique des pairs, des collègues ou du personnel non ergothérapeute.

Gestion					
COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
G1. Poser un regard critique sur les structures clinico-administratives.	1.1 Démontrer sa compréhension des différents contextes (culturel, institutionnel, physique et social).				
				1.2 Analyser les forces et faiblesses des structures et les opportunités et obstacles des différents contextes.	1.3 Planifier les paramètres d'un nouveau programme et ajuster ceux d'un programme existant.
G2. Mobiliser les ressources appropriées en fonction des services à rendre (humaines, matérielles et financières).	2.1a Proposer des interventions qui tiennent compte des ressources humaines, matérielles et financières.		2.1b Identifier les différentes ressources nécessaires à la conduite d'un processus d'intervention en ergothérapie (individuel, groupe, communauté).	2.1c Identifier les différentes ressources nécessaires à la conduite d'un processus d'intervention en ergothérapie (individuel, groupe, communauté, programme, organisation).	
			2.2a Organiser les ressources nécessaires à la conduite d'un processus d'intervention en ergothérapie (individu, groupe, communauté).	2.2b Organiser les ressources nécessaires à la conduite d'un processus d'intervention en ergothérapie (individu, groupe, communauté, programme, organisation).	

Gestion

COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES				
	Baccalauréat			Maîtrise	
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
G3. Contribuer à la gestion de la qualité des services.			3.1 Identifier les paramètres de qualité basés sur les écrits scientifiques, les valeurs du client et l'expérience du thérapeute pour atteindre les effets attendus.		
			3.2 Apprécier, de façon formative, la qualité de sa pratique au quotidien.		
			3.3 Utiliser des moyens d'évaluation structurés pour mesurer la qualité et les effets attendus des interventions.		
			3.4 Identifier les zones de changement potentiel pour améliorer la qualité des services offerts au client.		
			3.5 Émettre des recommandations pour améliorer les caractéristiques et l'efficacité des services.		
			3.6 Mobiliser les leviers nécessaires pour mettre en place le changement.		
G4. Promouvoir la profession d'ergothérapie au sein des organisations.	4.1a Identifier la contribution de l'ergothérapie.	4.1b Faire valoir la valeur ajoutée de l'ergothérapie auprès des autres professionnels.		4.1c Discuter de l'apport de l'ergothérapie dans le contexte des pratiques émergentes.	
G5. Contribuer à la formation clinique des pairs, des collègues ou du personnel non ergothérapeute.		5.1a Contribuer à la formation des pairs.	5.1b Contribution à la formation des pairs et des collègues.	5.1c Contribuer à la formation des pairs, des collègues et du personnel non ergothérapeute.	



Programme d'ergothérapie
Département de réadaptation
Faculté de médecine
Pavillon Ferdinand-Vandry
1050, avenue de la Médecine, local 4247
Université Laval, Québec, G1V 0A6

Téléphone : 418 656-2131, poste 402874
Télécopieur : 418 656-5456